

Compte rendu de la réunion du 26 août 2016

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Jacky HERVOUET, Nicolas BLAEVOET, Christophe BONY, Pascal CARLOT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Eric MASSÉ, Jean-Baptiste PEYRAUD, Daniel TRUCHY, Florence VIÉ

Membre absent excusé

Gilles BERNARD

Accueil des nouveaux membres de la commission

José VIÉ souhaite la bienvenue à Pascal CARLOT et Jean-Baptiste PEYRAUD, nouveaux membres élus à la réunion annuelle des clubs.

Il ajoute que chacun peut s'exprimer librement lors des réunions et en cas d'avis divergents, il est alors procédé à un vote. Il précise également que ce n'est pas parce qu'il est responsable de la commission que ses propositions doivent être approuvées par les autres membres.

Point sur les équipes engagées

Championnat seniors

Le nombre d'équipes est en baisse par rapport à la saison précédente car seulement 56 se sont inscrites au championnat.

14 équipes ne se sont pas réengagées : AC Saint-Siméon, ACSRA 1 et 2, Chailley, Merry-la-Vallée, Gâtinais Bourgogne, Saint-Denis-les-Sens, Olympique Martinot, EE Saint-Valérien, FC Saint-Valérien, Vergigny, Villeneuve-la-Guyard 1 et 2, Vinneuf-Courlon

5 clubs ont une équipe en moins : Charmoy, Noé Saint-Martin Loisirs, Stade Auxerrois, Neuvy-Sautour et Seignelay

2 clubs ont inscrit une équipe supplémentaire : Brichères et Laroche

Nouvelles équipes : Gisy-les-Nobles, Saint-Agnan, Champignelles et Sergines

Les 56 équipes seront réparties en 6 groupes qui peuvent être constitués comme suit :

choix n° 1 : 2 groupes de 10 équipes puis 4 groupes de 9 équipes

choix n° 2 : 4 groupes de 10 équipes puis 2 groupes de 8 équipes

choix n° 3 : 3 groupes de 10 équipes puis 2 groupes de 9 équipes et 1 groupe de 8 équipes

Les membres de la commission optent en majorité pour le 1^{er} choix

Le club de Villeneuve-la-Guyard a sollicité une dérogation pour engager son équipe bien que les amendes de la saison précédente ne soient pas encore totalement réglées. La commission n'a pas donné une suite favorable à cette demande qui va à l'encontre du règlement sportif, qui stipule qu'un club doit être à jour de toutes les sommes dues pour pouvoir engager son (ses) équipe(s) pour la saison suivante.

Le club de Seignelay n'a réinscrit qu'une seule équipe qui sera composée de nouveaux joueurs ainsi que des joueurs de l'ancienne équipe B. C'est pourquoi la commission a accepté qu'elle soit intégrée dans le groupe dévolu à la 2ème équipe.

Certains clubs, qui ne redémarrent pas cette saison, n'ont pas encore réglé la totalité des amendes de la saison précédente. Pour éviter que cela se reproduise, un point sera désormais effectué à la mi-saison et les clubs qui auront dépassé le montant de la caution seront invités à effectuer un nouveau versement. Par ailleurs, la durée de validité des chèques bancaires sera bientôt réduite à 6 mois, la commission projette donc de débiter les chèques de 76 € en décembre.

Championnat vétérans

A ce jour, 5 équipes sont enregistrées : Véron, Piedalloues, Senan, Bussy-en-Othe et Chevannes.

La date limite d'inscription est repoussée à la 1ère semaine d'octobre. Une réunion sera prochainement mise en place pour préparer la nouvelle saison.

Point sur les partenaires du calendrier

3 sponsors n'ont pas renouvelé leur partenariat mais 4 nouveaux ont accepté, ce qui représente un total de 28 partenaires.

Un devis va être demandé pour déterminer le nombre de calendriers à imprimer, qui pourrait être moins important que l'année dernière.

Composition des diverses sous-commissions

- | | |
|---|---|
| ➤ Responsable répondeur | Daniel TRUCHY |
| ➤ Commission établissement du calendrier | José VIÉ, Raymond THILLOU, Daniel FERTIN,
Thierry GILBERT
Suppléant : Daniel TRUCHY |
| ➤ Commission organisation des Coupes de l'Yonne | Responsable : Marie-Claude MOREAU
Adjoints : Daniel TRUCHY, Daniel FERTIN,
Gilles BERNARD, Jean-Baptiste PEYRAUD |
| ➤ Commission application des règlements | Responsable : Thierry GILBERT
Membres : Raymond THILLOU, Daniel TRUCHY,
Daniel FERTIN, Eric MASSÉ, Fany GILBERT,
Pascal CARLOT |
| responsable suivi administratif des sanctions | Thierry GILBERT
Suppléant 1 : Raymond THILLOU
Suppléant 2 : Eric MASSÉ |

- suivi modification du règlement Marie-Claude MOREAU et Gilles BERNARD
- Responsable classements José VIÉ et Pascal CARLOT
- Responsable reports / forfaits de match Daniel FERTIN
Adjoint : Eric MASSÉ
- Suivi des feuilles de match Feuilles bleues : feuille.bleue@ufolep89-foot7.org
Feuilles blanches : feuille.blanche@ufolep89-foot7.org
- Responsable des listes d'équipes Fany GILBERT et Daniel TRUCHY
- Intendance des manifestations Daniel TRUCHY et Nicolas BLAEVOET
- Organisation de l'arbitrage
désignation des arbitres José VIÉ, Raymond THILLOU, Christophe BONY
responsables formation Raymond THILLOU, Florence VIÉ, Christophe BONY
responsable supervision des arbitres Raymond THILLOU
- Gestion du site internet Marie-Claude MOREAU, Thierry GILBERT,
Pascal CARLOT
- Responsable du Fair Play Gilles BERNARD
Adjointe : Florence VIÉ
- Commission vétérans Responsable : Jacky HERVOUET
Membres : Daniel FERTIN, Daniel TRUCHY,
Christophe BONY, Eric MASSE, Pascal CARLOT +
représentants de clubs : Dominique CHARTIER,
Claude TITAFARINELLA et Manuel CALDAS

Questions diverses

➤ Le club de Bléneau Saint-Privé accueillera la réunion de rentrée le 9 septembre 2016 à 19 heures à la mairie de Bléneau, place de la Libération.

➤ Les membres de la commission autorisent exceptionnellement l'arbitre d'Avicenne, Sabbouch ABDENNACER, à officier son 5ème match de la saison précédente sur cette saison (au cours de 4 premiers matches) en raison de circonstances particulières. En effet, il devait arbitrer le 5 juin 2016 mais cette journée a été reportée au 12 juin 2016 alors qu'il n'était plus disponible. Il devra donc arbitrer un total de 6 matches au cours de la saison.

➤ Date des prochaines réunions

Réunion des arbitres : 16 septembre 2016

Réunions de la commission football : 21 octobre 2016, 18 novembre 2016, 9 décembre 2016, 6 janvier 2017, 3 mars 2017, 14 avril 2017, 19 mai 2017, 9 juin 2017

Réunion annuelle des clubs : 23 juin 2017

➤ Pascal CARLOT demande qui a fixé le choix du goal-avérage particulier pour le départage, en cas d'égalité, en championnat et coupe. José lui répond que cette règle a été choisie il y a plusieurs années par les clubs.

➤ Pascal CARLOT envisage de monter un projet de championnat féminin. Les membres de la commission se proposent de l'aider dans sa démarche.

➤ Date des prochaines sessions d'arbitrage

- samedi 15 octobre 2016

- samedi 4 mars 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU